



Module 2. Les personnes incarcérées et le respect de leurs droits

LES DROITS DES PERSONNES INCARCÉRÉES

GUIDE DU PERSONNEL ENSEIGNANT

DURÉE : 60 MINUTES

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE : Connaître les droits des personnes incarcérées et évaluer l'efficacité du système de justice criminelle canadien en ce qui a trait à la protection de ces droits.



Matériel d'accompagnement

- **Fiche de l'élève** — Module 2 à télécharger ou à imprimer
- **Vidéo YouTube** — À visionner en ligne
- **Matériel d'accompagnement** — À télécharger ou imprimer

Préalable : Avoir complété le Module 1 — La détermination de la peine

Notes : Avoir accès à Internet

Cette ressource pédagogique peut être utilisée en classe présentielle ou virtuelle. Les activités peuvent se faire individuellement, en équipe ou en groupe-classe.

Soutien aux élèves

Lorsqu'une discussion affecte vos élèves :

Jeunesse, J'écoute offre un service de soutien 24/7 gratuit, sans jugement et confidentiel, peu importe le problème. L'élève peut :

- Envoyer le mot PARLER au 686868.
- Appeler le 1-800-668-6868.

Ce module s'intègre au Curriculum de l'Ontario :

Niveau	Programme-cadre	Cours	Domaines
11 ^e	Études canadiennes et mondiales	Comprendre le droit canadien (CLU3M)	B. Droits et libertés D. Droit criminel

A. Les droits des personnes incarcérées

A.1. Les mêmes droits que les autres citoyens ?

1. Demandez aux élèves de répondre à la question de la section **A.1. Les mêmes droits que les autres citoyens ? de la Fiche de l'élève.**



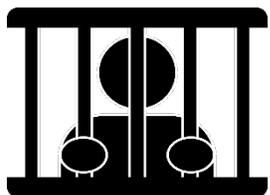
Conseil d'adaptation

- Précisez aux élèves qu'ils peuvent se référer à la Charte canadienne des droits et libertés pour répondre à la question.
 - Vous pouvez animer une discussion en groupe-classe ou inviter les élèves à répondre à la question en petits groupes.
-



Corrigé

- **Selon toi, est-ce que les personnes incarcérées au Canada ont les mêmes droits que les autres personnes au Canada ? Si oui, pourquoi ? Sinon, de quelle façon sont-ils différents ?**



- La jurisprudence prévoit qu'« une personne emprisonnée conserve tous ses droits civils autres que ceux dont elle a été expressément ou implicitement privée par la loi. »
- En donnant l'opportunité au juge de pouvoir condamner une personne déclarée coupable à une peine d'emprisonnement, la loi prive la personne de son droit à la liberté de circulation et d'établissement et son droit à la liberté.

- Animez une discussion sur le fait que l'État a le droit de limiter les droits des personnes incarcérées si cela est justifié dans une société juste et démocratique.

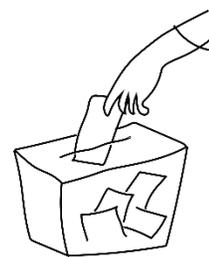
Pistes de discussion

Selon toi, pourquoi est-ce que l'État a le droit d'incarcérer une personne si cela va à l'encontre de ses droits protégés dans la Charte ? Quel article de la Charte le permet ?

- Vous pouvez demander aux élèves de se référer à la version en ligne de la Charte : <https://lois-laws.justice.gc.ca/fra/const/page-12.html#h-40>

A.2. Les batailles juridiques pour les droits des personnes incarcérées

- Expliquez aux élèves que certains droits des personnes incarcérées doivent parfois être défendus devant les tribunaux. Vous pouvez vous appuyer sur le texte de la **section A.2. Des batailles juridiques pour les droits des personnes incarcérées de la Fiche de l'élève.**



- Animez une discussion à partir de la question suivante :

Piste de discussion

De quelle façon le système judiciaire assure-t-il le respect des droits des personnes incarcérées?

B. L'isolement des personnes incarcérées

B.1. L'isolement dans les établissements correctionnels canadiens

1. Expliquez aux élèves en quoi consiste l'isolement dans les établissements correctionnels canadiens. Appuyez-vous sur **la section B.1. L'isolement dans les établissements correctionnels canadiens de la Fiche de l'élève.**
2. Invitez vos élèves à lire l'article suivant et animez une discussion sur les raisons possible de l'isolement carcéral.



« Manque de Staff », un journal de prison

- Lisez l'article à l'adresse : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1879907/bordeaux-prison-isolement-cellule-detenus-temoignages>
 - Faites remarquer aux élèves que l'article date de 2022.
-



Discussion

- Selon toi, est-ce que le manque de personnel dans les établissements correctionnels est une raison justifiable pour recourir à l'isolement ? Pourquoi ?
 - Selon les témoignages des personnes détenues dans l'article, est-ce que l'isolement est une façon efficace de garantir la sécurité de l'établissement ? Pourquoi ?
-



Pour aller plus loin

- Lisez l'article « Les changements de l'Ontario sur l'isolement cellulaire seraient insuffisants » avec vos élèves : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1350519/modifications-legislation-ontario-confinement-cellulaire-commission-droits-personne>
-

B.2. Les conséquences de l'isolement

1. Expliquez aux élèves les conséquences de l'isolement en vous appuyant sur la **section B.2. Les conséquences de l'isolement de la Fiche de l'élève**.
2. Demandez aux élèves de répondre à la question de la **section B.2. Les conséquences de l'isolement de la Fiche de l'élève**.
3. Animez une discussion sur l'utilisation de l'isolement pour atteindre les objectifs d'une peine.



Discussion

Selon toi, est-ce que l'isolement aide à atteindre les objectifs de la peine ? Pourquoi ?



Mesure d'adaptation

Les objectifs de la peine se trouvent à **la section B.3. Les objectifs et les principes de détermination de la peine du Module 1**. Vous pouvez les écrire au tableau pour rafraîchir la mémoire des élèves.

4. Visionnez la vidéo « Compensations à des détenus mis en cellule d'isolement » avec les élèves.
-

5. Animez une discussion sur la vidéo. Vous pouvez vous appuyer sur les questions suivantes :



Pistes de discussion

- Quels ont été les effets de l'isolement sur Mario ?
 - Pourquoi les tribunaux ont-ils condamné l'État à indemniser les personnes incarcérées qui ont été isolées ?
 - De quelle façon les luttes judiciaires impactent-elles les droits des personnes incarcérées ?
-

C. Témoignage d'une personne incarcérée

C.1. Le quotidien d'une personne incarcérée

1. Invitez les élèves à lire l'horaire typique d'une personne détenue dans un pénitencier à la **section C.1 Le quotidien d'une personne incarcérée de la Fiche de l'élève**.

C.2. Les différentes expériences des personnes incarcérées

1. Expliquez aux élèves que l'expérience d'une personne incarcérée peut varier en fonction de ses caractéristiques personnelles.

2. Invitez les élèves à choisir un des profils de personne incarcérée et à lire ou visionner la ressource proposée à la **section C.2 Les différentes expériences des personnes incarcérées de la Fiche de l'élève**.

3. Invitez les élèves à répondre aux questions de la **section C.2 Les différentes expériences des personnes incarcérées de la Fiche de l'élève**.

4. Demandez aux élèves de partager leurs réponses en groupe-classe.



Conseil d'adaptation

Vous pouvez demander aux élèves d'effectuer une recherche sur d'autres profils de personnes incarcérées. Par exemple, vous pouvez leur offrir de se renseigner sur les spécificités des :

- Personnes transgenres : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1765868/prison-trans-traitement-hormonal-boulachanis>
- Femmes : <https://www.ledevoir.com/societe/597902/leclerc-degradation-des-conditions-de-detention-pour-les-femmes>

D. La vie après l'incarcération

D.1. Les défis après l'incarcération

1. Animez une discussion sur les défis que rencontre une personne qui sort de prison.



Discussion

Selon toi, quels sont les défis rencontrés par une personne qui sort de prison ?

2. Invitez les élèves à répondre aux questions de la **section D.1 Les défis après l'incarcération de la Fiche de l'élève**.
3. Demandez aux élèves de partager leurs réponses et corrigez en groupe-classe.



Corrigé

- **Moins de 20 % des personnes qui sortent d'un pénitencier y retournent.**
 - **Faux.** 23 % des personnes qui sortent d'un pénitencier finissent par y retourner. Ce pourcentage est plus élevé chez les hommes que chez les femmes et est plus élevé chez les Autochtones que les chez les non-Autochtones.
- **Trouver un emploi est plus difficile pour une personne qui a déjà été incarcérée.**
 - **Vrai.** Au Canada, environ 75 % des contrevenantes et contrevenants admis dans les pénitenciers fédéraux ont des problèmes d'emploi. Le fait d'avoir réussi à trouver un emploi légal est l'un des meilleurs prédicteurs d'une libération réussie.
- **Les personnes qui sortent du système carcéral reçoivent de l'aide pour trouver un logement.**
 - **Faux.** Les contrevenantes et contrevenants qui sortent de prison et d'un pénitencier reçoivent peu ou pas d'assistance dans la recherche d'un logement adéquat. L'absence de logement représente un obstacle majeur à une réinsertion sociale réussie. À défaut de logements convenables accessibles, ces personnes se retrouvent dans des quartiers à problèmes, avec un taux de criminalité élevé et sans services d'assistance adéquats.



Pour aller plus loin

Présentez les bienfaits des maisons de transition à vos élèves lors de la discussion sur l'hébergement des personnes sorties de prison en visionnant la vidéo « Maison de transition : la vie après la prison » (4 min 18) : <https://www.youtube.com/watch?v=yZrqteTPxKg>.

4. Animez une discussion sur l'efficacité du système correctionnel par rapport aux objectifs de la peine.



Discussion

- Selon toi, est-ce que le système correctionnel accomplit correctement son rôle ? Pourquoi ?
 - Comment le système correctionnel pourrait-il être amélioré ?
-



Mesures d'adaptation

Écrivez les principes et les objectifs de la peine au tableau en vous référant au **Module 1 : La justice criminelle et le système correctionnel canadien**.

E. Bibliographie

Vous souhaitez faire des recherches complémentaires ?

Faites attention à vos sources ! Le droit peut varier d'une province ou d'un territoire à l'autre.

- Pour en savoir plus sur la common law en vigueur au Canada, visitez : **CliquezJustice.ca**
- Pour une définition simple de termes juridiques, visitez : www.cliquezjustice.ca/glossaire

Loi, *Charte canadienne des droits et libertés* (Canada).

Service correctionnel Canada, « Ressources pédagogiques ». En ligne :

<https://www.csc-scc.gc.ca/ressources-pedagogiques/index-fra.shtml>

Cette ressource a été créée par l'Association des juristes d'expression française de l'Ontario dans le cadre du projet CliquezJustice.ca.

© 2023 Association des juristes d'expression française de l'Ontario

